

# Initiation au diagnostic de sol par les plantes bio-indicatrices

## Objectifs de la formation

Evaluer pour choisir l'emplacement et l'organisation des productions, définir les excès ou carences du sol, et ajuster ainsi les traitements phytosanitaires et amendements.

## Enjeux

Les plantes bio-indicatrices sont des témoins pour apprécier l'état général des sols ou l'impact des pratiques culturales. Ce diagnostic, peu coûteux, est une solution pour les agriculteurs respectant la biodiversité, qui l'utilisent pour adapter leur pratique dans le cadre de la loi d'Avenir.

## Pré-requis

Cette formation est ouverte à tout Agriculteur ou personne en installation de la région soucieux d'acquérir des solutions pour des pratiques durables.

## Déroulé

- Connaître les bases du fonctionnement du sol et de la fertilisation
- Acquérir des techniques de productions végétales par le diagnostic des sols
- Savoir identifier les plantes spontanées (adventices) présentes sur l'exploitation maraîchères pour connaître les propriétés du sol
- Savoir faire des choix techniques adaptés en fonction des résultats d'un diagnostic de sol
- Adapter les pratiques culturales de manière à améliorer les résultats technico-économiques

## Dates, lieux et intervenants

**22 nov 2016** 11260 FA  
09:00 - 17:00 (07hrs)

**23 nov 2016** 11260 FA  
09:00 - 17:00 (07hrs)

Guillaume KEDRYNA, formateur et agriculteur.  
Moutsie Claisse, ethnobotaniste.

Guillaume KEDRYNA, formateur et agriculteur.  
Moutsie Claisse, ethnobotaniste.

## Financier(s)



## Bulletin d'inscription

Nom et Prénom.....

Adresse .....

Statut.....

Courriel .....

Téléphone .....

Merci d'envoyer ce bulletin et les informations nécessaires au financement de la formation à l'adresse ci-dessus. Nous contacter pour plus d'informations.

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))

## Infos complémentaires



Pour notre santé et celle de la Terre

**Durée de la formation** 2 jour(s)

**Date limite d'inscription** 31/10/2016

## Tarifs

Non agricole 100€  
gratuit pour les agriculteurs éligibles  
VIVEA  
Adhésion Nature et Progrès Aude  
Obligatoire (20 €)

Maison Paysanne 12, rue des Genêts  
11 300  
LIMOUX  
Tel. 04 68 20 94 75  
[np11.org](http://np11.org)